



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

Accessibilité voirie, bâtiment et aménagement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La problématique relative aux normes d'accessibilité qui s'appliquent sur le périmètre compris entre la voirie et l'entrée d'un bâtiment est récurrente. Cette formation a pour objet d'accompagner les géomètres-experts et leurs collaborateurs dans la maîtrise des problématiques d'accessibilité.

PROGRAMME

Intervenants dans l'acte de construire, rôles et prérogatives (1h30)

- > Maître d'ouvrage
- > Maître d'œuvre
- > Contrôleur technique
- > SPS

Accessibilité, textes de référence (1h15)

- > Accessibilité en fonction du type (habitation, travail, ERP)
- > Dérogation et exonération

L'accessibilité en pratique (1h15)

- > Définitions de l'accessibilité
- > Les cheminements (définition géométrique, éclairage, raccordement voirie...)

Cas pratiques (1h30)

- > Division d'un terrain à bâtir (DP)
- > Permis de construire d'un immeuble collectif
- > Permis de construire valant division
- > Permis d'aménager

Gestion de l'immeuble (1h30)

- > Le bureau du géomètre-expert (classement et obligations réglementaires)
- > la mise en copropriété
- > Obligations du gestionnaire (syndic)